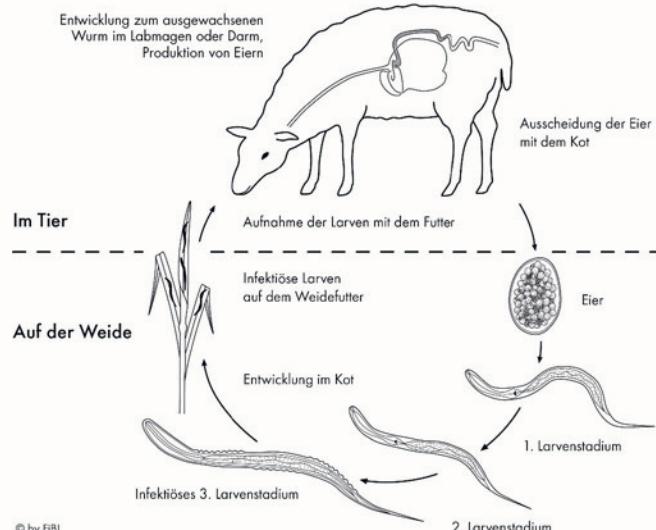


# Optimisation et réduction de l'emploi des anthelminthiques (ORA) dans les effectifs suisses de moutons et de chèvres

Le contrôle des parasites de pâtures, en particulier les *strongles gastro-intestinaux*, constitue l'un des principaux défis pour l'élevage des petits ruminants tels que les moutons et les chèvres. L'objectif de ce projet est l'optimisation de la gestion des traitements et des paturages, afin de diminuer les résistances des *strongles gastro-intestinaux* aux anthelminthiques.

## Situation initiale

Les *strongles gastro-intestinaux* sont des nématodes parasites qui colonisent l'estomac ou le tractus intestinal des petits ruminants comme les moutons et les chèvres. Ils peuvent causer des dommages considérables, aussi bien pour la santé des animaux que sur le plan économique. Au cours des dernières décennies, l'utilisation d'anthelminthiques était la principale mesure prise pour contrôler ces parasites de pâtures. Des résistances à la totalité des substances actives autorisées en Suisse ont été constatées. En vue de lutter efficacement à l'avenir contre ces parasites, une modification de la gestion des traitements et des paturages s'impose.



Cycle de vie des *strongles gastro-intestinaux*

Source: FiBL

## Objectifs

L'objectif du projet est de freiner considérablement le développement de résistances dans les exploitations suisses qui détiennent des petits ruminants. La quantité d'anthelminthiques administrée devra baisser de 30 %, tout en maintenant les performances et la santé des animaux à

un niveau constant. Les mesures du projet devront être acceptées par les milieux de la pratique et simples à appliquer. Des vétérinaires, ainsi que des vulgarisateurs cantonaux, seront formés à soutenir les exploitations dans la mise en œuvre des mesures. Il s'agira d'acquérir des connaissances sur la fréquence des traitements et l'efficacité des mesures mises en œuvre, ainsi que sur leurs effets sur la santé des animaux. L'acceptation des mesures et leur rapport coûts-bénéfices seront également étudiés.

## Mesures

Une grande partie des mesures vise à administrer les vermifuges de manière individuelle et à éviter le traitement systématique de l'ensemble du troupeau. Selon la forme de l'exploitation (production laitière, viande d'agneau), d'autres mesures peuvent être appliquées. Les mesures comprennent la vermifugation en fonction de la performance laitière, la vermifugation des agneaux sur la base des gains quotidiens, la vermifugation en fonction du niveau d'excréition d'œufs à l'échelon du troupeau, l'évaluation subjective de l'animal individuel, ainsi que l'évaluation de la couleur des conjonctives

## Données clés

<b>Thème principal</b>	Bien-être des animaux, utilisation de médicaments, anthelminthiques, résistances, parasites de pâtures, petits ruminants
<b>Zone du projet</b>	Cantons de Saint-Gall, du Valais, des Grisons, de Lucerne, d'Uri, des deux Appenzell, de Soleure, d'Argovie, de Fribourg, de Vaud et du Jura
<b>Responsables</b>	Service consultatif et sanitaire pour petits ruminants (SSPR), Fédération suisse d'élevage ovin (FSEO), Fédération suisse d'élevage caprin (FSEC), Fédération suisse des moutonniers professionnels, Syndicat suisse d'élevage de brebis laitières (SSEBL), Association suisse pour la santé des ruminants (ASSR)
<b>Contacts</b>	Raymond Miserez; raymond.miserez@bgk-sspr.ch
<b>Durée</b>	2023-2029, monitoring des effets jusqu'en 2031
<b>Financement</b>	Coût total: CHF 4 117 831 Contribution de l'OFAG: CHF 3 209 192



(système FAMACHA®). Une meilleure gestion des pâturages permettra de réduire à titre préventif l'intensité des infections et contribuera ainsi à la réduction de la quantité d'anthelminthiques administrée.